

Violence urbaines : ces bandes qui font chauffer l'été parisien



Plusieurs faits divers survenus au cours de ces derniers mois ont pu révéler l'existence de "bandes" sévissant à Paris. La capitale compterait ainsi une quinzaine de bandes en activité.

Avec Gérard Pandélon

Atlantico : Quelles sont ces bandes et quels sont les faits qui peuvent leur être reprochés ? En quoi l'été pourrait-être un terrain favorable à leurs actions ?

Gérald Pandélon : Trois caractéristiques définissent ces bandes particulièrement actives dans l'Est parisien. Leurs effectifs sont d'abord jeunes si l'on admet que la plupart des membres n'ont pas vingt ans, d'autre part, très violentes car lourdement armées, enfin, ne disposant d'aucune morale, car elles peuvent s'en prendre à n'importe qui, c'est dire également à des personnes très âgées, sans aucun ménagement. Leur seul but est l'intérêt recherché, tels des prédateurs avides. Je les connais bien pour en défendre certains, d'ailleurs ce que je vous écris ils me l'avouent sans scrupules dans mon cabinet. Ce qui les caractérise c'est de constituer d'une certaine manière un anti-milieu, car le grand banditisme corse notamment, se caractérise par des valeurs diamétralement opposées. Non seulement les membres de la "Brise de mer" sont relativement âgés, mais également ils ne s'en prendraient jamais à des personnes âgées, de surcroît innocentes, bien au contraire ils les protègent contre ce type de délinquants sans envergure, qu'ils qualifient de "racaille" ; enfin, le passage à l'acte criminel ne s'effectue qu'en dernier ressort, que lorsque tous les recours ont expirés et non comme un mode habituel de "communication", ce qui est le principe chez ces jeunes-là... On pourrait rajouter que tout membre de la Brise de mer essaie de se respectabiliser ou de s'embourgeoiser, en essayant de pénétrer les couches officielles de la société, en devenant chef d'entreprise, promoteur immobilier ou élu local, alors que les bandes de l'est parisien n'ont que mépris et haine envers ces franges plus officielles de la société. Mais au fond on ne devient que ce que l'on est. En effet, bien souvent, les membres du banditisme corse principalement bastiais sont des fils, neveux ou petits-fils de bourgeois qui sont devenus voyous davantage par choix que parce qu'ils avaient vraiment connu la faim, ce qui n'est pas le cas de ces jeunes franciliens (la plupart sont originaires du "9.3"), qui, eux, ont réellement connu la misère. Ils sont également différents par leur histoire, ils sont issus de l'immigration, et dotés d'un capital culturel bien inférieur à celui dont disposent les membres du banditisme corse, lesquels n'ont bien souvent rien à envier à un élève d'HEC ou Sciences Po... Étant pour ma part l'avocat habituel non seulement de ces derniers mais également des jeunes de l'est parisien, je puis largement en attester...

Ces bandes sont concentrées dans l'Est de Paris et sont décrites comme étant d'une violence rare. A qui s'attaquent-elles ? S'agit-il d'une guerre des gangs ou s'en prennent-elles également aux habitants de ces quartiers ? Le phénomène s'est-il accru ces dernières années ?

Le critère essentiel pour ses bandes, avant de se livrer à leurs exactions, c'est la particulière vulnérabilité de leurs proies, qu'elles soient des touristes peu enclines à se méfier de notre violence hexagonale ordinaire, que ce soient comme indiqué de personnes âgées, ou d'individus demeurant effectivement dans leurs quartiers dont elles connaissent les habitudes. J'ai en mémoire l'agression

qu'a subie un vieil homme de la part de son voisin de palier, lequel subira outre une séquestration en bande organisée mais les plus atroces sévices, alors même que le septuagénaire avait pour habitude de rendre moult services à son agresseur et à sa famille. Autrement dit, ces jeunes- là ne respectent même pas ceux qui leur viennent en secours... Par conséquent, ce type de délinquance juvénile ne peut inspirer que le plus profond mépris ; et, lorsque des avocats les défendent , ils ne font qu'exercer leur métier, un métier qui est par essence schizophrénique. Enfin, ce qui apparaît comme inquiétant c'est effectivement l'aggravation du phénomène, à telle enseigne qu'en l'absence d'une forte répression (puisque la prévention ne sert à rien et ne suscite que l'hilarité de ces jeunes), ces bandes vont se multiplier car n'en déplaît aux donneurs de leçons en chefs du parti du Bien, elles se nourrissent également de l'apport des récentes vagues de migrants qui, pour dramatiques que soient leurs situations individuelles, viennent grossir leurs rangs.

Quels sont les moyens dont disposent les forces de l'ordre et la justice pour réagir ?

Nous avons appris à nouveau lors du défilé du 14 juillet que nous disposions de la quatrième armée la plus puissante du monde, que celle-ci était comme d'ailleurs nos forces de l'ordre en général, d'excellente qualité. Cette excellence tranche avec notre impuissance à juguler ces petits trafics de quartiers, à croire que par volonté politique et/ou choix prioritaire notre pays est plus doué à endiguer un important conflit sur des théâtres d'opérations extérieurs qu'à juguler ces petites bandes d'excités qui pourrissent la vie d'une majorité croissante de la population. Je crois sincèrement qu'il n'y a pas de réelle volonté publique politique à enrayer cette délinquance-là, par peur d'un embrasement encore plus important de ces cités sensibles, par absence de courage, par crainte surtout de se voir opposer la plupart des associations de défense des droits de l'homme, lesquelles, en définitive, préféreront toujours un délinquant à un représentant des forces de l'ordre.